



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

20/06/2016.

Dossier complet le

22/06/2016

N° d'enregistrement

2016-002040

1. Intitulé du projet

Commune de Nîmes : OPERATION MARECHAL JUIN

Création d'une bache, création d'une station de pompage et pose d'adducteurs d'alimentation en eau potable

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Yvan LACHAUD, Président

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
18 : installation d'aqueducs et de canalisations d'eau potable	pose de cinq tronçons de canalisation d'eau potable dont la somme des produits des diamètres extérieurs avant revêtement par les longueurs est supérieur à 500 m ² et inférieur à 2000 m ² (environ 1 895 m ²)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

L'opération consiste à

- la construction d'une bache de pompage enterrée d'un volume de l'ordre de 5 000 m³.
- la construction d'une nouvelle station de pompage appelée "station Maréchal Juin" en remplacement de l'actuelle station de surpression ZUP-Kennedy
- la pose de 5 nouveaux tronçons de canalisation
 - 1 - un adducteur en DN 800 d'une longueur d'environ 300 m.
 - 2 - un adducteur en DN 800 d'une longueur d'environ 80 m.
 - 3 - un adducteur en DN 600 d'une longueur d'environ 680 m.
 - 5 - un refoulement en DN 600 d'une longueur d'environ 1 300 m.
 - 6 - un refoulement en DN 600 d'une longueur d'environ 500 m.
- le renouvellement en DN 600 d'un tronçon de canalisation d'une longueur d'environ 800 m.

4.2 Objectifs du projet

Ouvrage stratégique dans l'organisation de la distribution de l'eau potable des quartiers Nord Ouest de Nîmes, la station de surpression ZUP-Kennedy alimente environ 50 000 habitants ainsi que le centre hospitalier universitaire de Nîmes et une clinique chirurgicale.

Pour autant, cette installation est vulnérable aux inondations, son alimentation en eau à l'aspiration par une seule canalisation n'est pas sécurisée, et son dimensionnement est aujourd'hui insuffisant pour répondre aux pics des demandes.

De plus, son altimétrie ne permet plus aujourd'hui de fonctionner correctement lors des périodes de forte consommation d'eau où la pression en aspiration devient très basse.

Face à ce diagnostic, le Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable de Nîmes Métropole, approuvé en juillet 2012, prévoit dans son programme de travaux, la mise en oeuvre de l'opération "Maréchal Juin" qui vise à sécuriser et augmenter les performances de ces ouvrages en déplaçant la station ZUP-Kennedy sur un nouveau site intitulé "Maréchal Juin"

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

- Adducteur DN 600 Nîmes St Césaire: le programme consiste en la pose d'une nouvelle conduite DN 600 sous l'avenue maréchal Juin (environ 680 ml) depuis le Rd point du Four à Chaux jusqu'à la station "Maréchal Juin", pour alimenter cette station à partir de l'usine d'eau potable du Marché Gare.
 - Adducteur DN 800 Bas quartier : le programme consiste en la pose d'une nouvelle conduite DN 800 le long de l'avenue Maréchal Juin (environ 80 ml) pour alimenter la station "Maréchal Juin" depuis la conduite DN 800 existante le long de la RN 106 (elle même alimentée principalement par les captages de la nappe alluviale du Rhône à Comps).
 - Adducteur DN 800 Bd Allende : le programme consiste en la pose d'une nouvelle conduite DN 800 depuis la conduite DN 800 existante située Bd Allende (alimentée principalement par les captages de la nappe alluviale du Rhône à Comps) (environ 300 ml).
 - Refoulement Haute Pression : le programme consiste en la pose d'une nouvelle conduite en DN 600 (environ 1 300 m) depuis la station "Maréchal Juin" pour y raccorder le refoulement DN 600 qui alimente le réservoir de Castanet.
 - Refoulement Basse Pression : le programme consiste en la pose d'une nouvelle conduite en DN 600 depuis la station "Maréchal Juin" pour y raccorder le refoulement DN 600 qui alimente le réservoir du Saut du Lièvre. Le raccordement consiste en la pose d'une nouvelle conduite sur environ 500 m et au renouvellement d'une conduite existante sur environ 800 m.
- Il sera envisagé l'emploi des techniques de fonçage ou de micro tunnelier pour le passage des deux conduites de refoulement sous la voie SNCF et sous le giratoire Francfort de l'Oder.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase exploitation, l'alimentation de la station Maréchal Juin sera effectuée par le DN 600 St Césaire et le DN 800 Bd Allende, le DN 800 Bas quartier ne constituant qu'une sécurité d'approvisionnement.

En cas de problème, en ce qui concerne les deux DN 600 refoulement, plusieurs by-pass permettront l'isolement d'un tronçon défaillant et le basculement du service sur la conduite fonctionnelle.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

A ce jour, les procédures administratives identifiées sont :

- permis de démolir (pour libérer la parcelle où sera implantée la station)
- permis de construire de la station de pompage Maréchal Juin
- permis de démolir l'ancienne station

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Formulaire rempli pour répondre à l'article R.122-3 du code de l'environnement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Pose de nouvelles conduites :	
Diamètre extérieur des conduites DN 600	0.635 m
Diamètre extérieur des conduites DN 800	0.842 m
Longueur totale des nouveaux tronçons de canalisation DN 600 en mètre	2 480 m
Longueur total des nouveaux tronçons de canalisation DN 800 en mètre	380 m
Surface du projet = $(2480 \times 0.635) + (380 \times 0.842) = 1\,895 \text{ m}^2$	
Renouvellement canalisation existante DN 600 en mètre	800 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Département : Gard
Commune : Nîmes

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° : 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Position de la station Maréchal Juin (L93)

X = 807809

Y = 6302925

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Programme de travaux prévu dans le cadre de l'opération Maréchal Juin
(description donnée plus haut)

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Milieu Urbain
Route

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

PLU de Nîmes, 7ième modification approuvée le 09 juillet 2011

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

La parcelle où le projet de construction de la station "Maréchal Juin" est prévu se situe en zonage VUE

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI approuvé de la Commune de Nîmes
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La création de la bache enterrée va générer environ 5 000 m3 de matériaux excédentaire.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ouvrage implanté en site inondable, les règles du PPRI seront appliquées en terme de construction et de protection
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La station de pompage peut générer du bruit. Il est prévu de construire un local de protection et de prendre de mesures particulières pour atténuer le bruit.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet n'ayant pas d'emprise foncière sur des secteurs à enjeux environnementaux particuliers (milieu urbain uniquement),
le projet ne modifiant pas les schémas d'alimentation en eau potable des communes concernées,
le projet ne créant pas de nouvelles zones desservies en eau potable (pas d'extension de réseau),
il ne nous semble pas nécessaire que l'opération "Maréchal Juin" fasse l'objet d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à **NINES**

le. **17 mai 2016**

Signature



nîmes
métropole
Jacques BOLLÈGUE
Élu délégué à l'Eau et à la
Lutte contre les Inondations